



Auxerre, mardi 31 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02638

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2022/0025

Feux d'artifices**Feux d'artifices de Monetau****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- le 14/07/2022 de 20:00 à 23:59**

- o Yonne (sur le Bief de Monéteau)
entre les pk 5,900 et pk 7,545

Une interdiction de stationner (Sauf sur halte nautique de Monetau) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 14/07/2022 à 12:00 au 15/07/2022 à 09:00

- o Yonne (sur le Bief de Monéteau)
entre les pk 5,900 (Ecluse des Boisseaux) et pk 6,789 (Pont de Monetau) - Toute la largeur de la voie

Réduire la vitesse (Présence d'enfants sur Bateaux type "Barbecue boat") (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/07/2022 de 14:00 à 16:00

- o Yonne (sur le Bief de Monéteau)
entre les pk 5,900 et pk 7,545 - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 14/07/2022 à 12:00 au 15/07/2022 à 09:00

- o Yonne (sur le Bief de Monéteau)
entre les pk 5,900 et pk 7,545 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation « feux d'artifices » dans le bief de Monetau le 14/07/2022. A cet égard les usagers devront être vigilants et respecter les prescriptions sur la zone et les plages horaires définies ci-dessus.

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE

Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

UTI Nivernais - Yonne

5, rue du Halage

89000 AUXERRE

Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :
16/07/2022

Chef de pôle

Signé

Lorentz BUTSCHER